

Paris, le 22 décembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Michel DELPUECH, préfet de Police,
ordonne la fermeture administrative d'un établissement de nuit parisien
suite à la prise en charge par les services de secours
de 3 personnes ayant consommé des produits stupéfiants**

Le vendredi 22 décembre 2017 à 02h25, 36 quai d'Austerlitz à Paris 13, deux jeunes femmes de 18 et 20 ans ont été victimes de malaises dans la discothèque « Les Nuits Fauves ».

Prises en charge par le SAMU les deux victimes, en état très grave, ont été placées en coma artificiel avant d'être transportées à l'hôpital. Un troisième client de l'établissement a également été pris en charge par le SAMU, puis transporté à l'hôpital Necker avec un pronostic vital engagé.

Ces faits étant consécutifs à la prise de produits stupéfiants à l'intérieur de l'établissement, le lien direct avec l'exploitation de la discothèque est établi.

Au vu de la gravité des faits et de l'urgence à faire cesser ces graves troubles à l'ordre public, le préfet de Police a immédiatement pris un arrêté de fermeture de cet établissement pour 1 mois.

Une enquête pour violences volontaires par administration de substances nuisibles a été ouverte par le parquet. La brigade des stupéfiants est saisie de cette enquête.

Michel DELPUECH, préfet de Police, rappelle fermement qu'il appartient aux responsables de ces établissements de nuit de faire respecter l'interdiction de consommation de produits stupéfiants à l'intérieur de ces lieux. Le non-respect de ces dispositions donnera lieu à une fermeture immédiate des établissements concernés.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité